

La médiation du patrimoine religieux

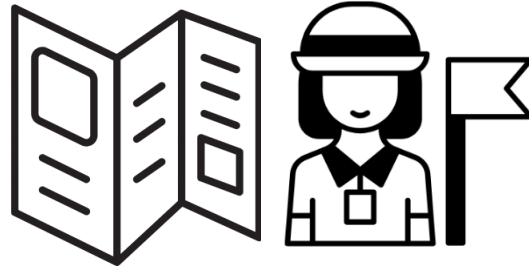
Virginie Morgant Le Diffon - Mille et un lieux

Plan

- 1- La médiation culturelle
- 2- La médiation du patrimoine religieux
- 3- Les publics
- 4- Les outils et dispositifs de médiation
- 5- Concevoir et animer une visite guidée
- 6- Méthodologie de projet

1- La médiation culturelle

La médiation culturelle est la mise en relation d'un lieu, d'une œuvre avec les publics.



- Regroupe l'ensemble des **actions et des dispositifs** qui **favorisent la rencontre** entre les publics et la culture.
- Dénomination pour une activité, une fonction qui s'est professionnalisée pour devenir un métier.

Le médiateur

- Met en relation un milieu culturel, un lieu, une œuvre avec des publics. Favorise des liaisons.
- Guide le visiteur et lui permet de vivre une expérience culturelle.
- Son action s'appuie, d'une part, sur une connaissance des publics, des contenus et du milieu et, d'autre part, sur une compétence à animer ainsi qu'à concevoir, organiser et accompagner des projets.

La médiation n'est pas réservée aux professionnelles

- Si les œuvres d'art ont besoin d'un « regard expert », les « amateurs », les associations ou les populations locales ont un rôle essentiel à jouer dans la valorisation du patrimoine.
- Les experts peuvent authentifier et étudier le patrimoine, mener des actions de communication et de valorisation.
- Les **amateurs** peuvent être le **lien vivant** entre les **communautés locales** et **ces experts**, **adapter le discours** des experts et **apporter leur propre regard**, permettre une **approche plus participative** du patrimoine.
- ➔ Les **amateurs** et **bénévoles** peuvent remplir le **rôle essentiel de médiateur**.

Exemples : National Trust en Grande-Bretagne, les «volunteers» dans les pays Anglo-Saxons.

Évolution de la visite classique à des visites animées par des volontaires qui partagent leurs souvenirs des lieux.

2- La médiation du patrimoine religieux

Le patrimoine religieux en Bretagne

- Un patrimoine au cœur de l'identité régionale bretonne.
- Un paysage marqué par de nombreux éléments : croix, calvaires, clochers, églises, chapelles et fontaines.
- Des milliers d'édifices religieux témoignant de plusieurs siècles de tradition et d'une forte ferveur religieuse.
- La Bretagne possède l'une des plus fortes concentrations de patrimoine cultuel en Europe.
- Un patrimoine à la fois sacré, symbolique, artistique et historique.
- Un patrimoine fragile, menacé lorsqu'il est délaissé, d'où l'importance des actions de médiation, de valorisation et de préservation.



Des lieux singuliers

- **Des lieux pas comme les autres** : églises, chapelles, cathédrales et basiliques sont avant tout des **édifices consacrés au culte**.
- La loi leur attribue une **affectation culturelle exclusive, permanente et gratuite** : la pratique religieuse reste prioritaire.
- Ce sont donc **des lieux de foi et de vie**, toujours liés à une fonction spirituelle.
- Ils présentent aussi un **intérêt artistique, historique et culturel majeur** : architecture, mobilier, décors, histoire locale.
- **Ni musées ni équipements culturels classiques**, ces édifices constituent néanmoins **un patrimoine exceptionnel**, souvent qualifié de « *plus grand musée de France* ».

Actions culturelles et médiation dans les édifices religieux

Principes de médiation

- Les édifices religieux peuvent accueillir des **actions culturelles**, dans le respect de leur vocation culturelle.
- La médiation doit tenir compte du **caractère sacré du lieu** et de sa fonction première : le culte.
- Trouver un **équilibre** entre valorisation culturelle et respect des pratiques religieuses.
- Les usages culturels restent **ponctuels et encadrés**.
- Adopter des **règles de bonne conduite** : respect du sanctuaire, de l'autel et du mobilier liturgique.

« Valoriser un édifice religieux, c'est trouver l'équilibre entre ouverture culturelle et respect de sa vocation culturelle. »



Un cadre réglementaire à respecter

1. Cadre légal

- Patrimoine religieux soumis à un **régime juridique spécifique**
- **Loi de séparation des Églises et de l'État (1905)**
- Distinction entre **propriétaire (souvent la commune)** et **affectataire (le prêtre)**

2. Les acteurs à associer

- **Prêtre affectataire** : accord indispensable pour toute activité extra-cultuelle
- **Commune propriétaire**
- **Commission diocésaine d'art sacré** : appui possible pour la connaissance et l'interprétation

3. Bonnes pratiques

- **Informé et dialoguer en amont du projet**
- Rechercher une **démarche de collaboration**
- **Respecter les procédures** : autorisations, règles diocésaines, conventions

Objectifs de la médiation du patrimoine religieux

1. Cultuel

- Diffuser la culture religieuse, y compris auprès des croyants.
- Faire découvrir ou redécouvrir les lieux de culte.

2. Culturel et social

- Rendre le patrimoine **accessible à tous**, y compris aux jeunes. Pratique et intelligible.
- Expliquer le sens, l'histoire, l'architecture et les usages des lieux.
- Créer des expériences de découverte et favoriser la transmission aux générations futures.
- Renforcer le lien social et redonner vie aux édifices.
- Sensibiliser pour mieux respecter et conserver le patrimoine.

3. Touristique et économique

- Valoriser les restaurations et savoir-faire locaux.
- Développer la fréquentation et générer des retombées économiques et d'image.

3- Les publics

La visite du patrimoine religieux en France

1. Fréquentation et publics

- Millions de visiteurs chaque année, incluant des non-chrétiens.
- Âge moyen : 50-60 ans, visites plus régulières avec l'âge.
- Lieux : cathédrales, abbayes, églises, chapelles.
- Temps moyen de visite : Environ 20 min.

Enquêtes du début des années 2000, par les journaux *La Croix-Le Pèlerin* et l'agence CSA.

2. Déclencheurs de la visite

- Démarche religieuse (prier, participer à un office, accomplir un geste de dévotion, faire un pèlerinage, une halte spirituelle).
- Intérêt pour le patrimoine, curiosité et apprentissage.
- Opportunité géographique ou animation locale (concerts, festivals, expositions, Nuit des églises).
- Recherche d'émotion esthétique, de contemplation.

3. Accessibilité et hospitalité

- Accès gratuit et libre pour tous, sans condition.
- Lieux ouverts à tous, inclusifs et accueillants.

4. Caractère polysémique

- Croisement cultuel et culturel.
- Multiples usages dans l'histoire du lieu et sa vie actuelle.
- Importance de respecter la diversité des visiteurs et de leurs sensibilités.

5. Typologie des publics

Pluralité des visiteurs :

- Adultes, résidents, étrangers, pèlerins, familles, jeunes, scolaires.
- Croyants et non-croyants, initiés et néophytes.
- Publics éloignés pour raisons physiques, psychologiques ou sociologiques.
- En groupe ou individuel.

Une pluralité de visiteurs : un défi pour la médiation

- Diversité des publics : familles, scolaires, touristes, experts ou néophytes, visiteurs pressés.
- Plus grande diversité des publics que les autres patrimoines, musées.
- Question centrale : comment s'adapter à la diversité des publics, des attentes et des cultures ?
- **Accueil différencié** nécessite des compétences multiples : histoire, art, religion, théologie, spiritualité.
- Beaucoup de visiteurs manquent de clés de lecture → **accompagnement indispensable pour comprendre le patrimoine religieux.**
- Importance de dispositifs de médiation variés pour **accompagner les visiteurs dans leur découverte et leur appréciation des lieux.**
- Avec la sécularisation, **documenter et contextualiser** devient encore plus crucial.

Évolution des attentes des visiteurs

Quête d'expériences

- Double logique : éducative (apprendre) et expérientielle (sentir, vivre, interagir).
- Visite active : le visiteur devient acteur à la recherche de **sens** et de **plaisir**.
- Besoin de **rupture avec le quotidien** et d'interactions sociales.
- Motifs variés : éducatifs, ludiques, conviviaux, cognitifs.

Réponses médiation

- Plusieurs approches et niveaux de lecture.
- Adaptation de l'offre, des outils, dispositifs et de leurs contenus selon les publics ciblés.
- Multiniveaux :
 - Familles/jeunes : découverte ludique (se distraire et élargir sa culture générale).
 - Adultes : approfondissement et réflexion.
 - Médias numériques : compléments et interprétations interactives.

Objectif : **rendre le patrimoine vivant et attractif** pour tous.

Public familial : jeunes visiteurs dans un cadre familial

Motivations principales

- Plaisir et épanouissement de l'enfant : connaissance, éveil, curiosité.
- Convivialité et partage : passer du temps ensemble, créer des souvenirs.
- Cohésion familiale : découvrir, commenter et réaffirmer l'identité familiale.

Pistes et réflexions

- Co-éducation : l'enfant peut devenir médiateur grâce à ses connaissances.
- Différence de regards adultes/enfants → nouvelles questions et observations.
- Les enfants influencent la visite (prescripteurs).

Préconisations

- Offres ludiques et éducatives favorisant l'interaction parents-enfants, médiateur-enfants.
- Promouvoir l'autonomie de l'enfant et son rôle actif dans la visite.
- Adapter les contenus aux enfants sans négliger leur qualité.
- Porter une attention sur la forme.



Public scolaire

Education Artistique et Culturelle (EAC)

- Offrir à tous les élèves (maternelle → terminale) des **actions artistiques, culturelles et scientifiques de qualité**.
- Favoriser l'**acquisition de connaissances**, la **pratique artistique** et la **rencontre avec les œuvres, lieux et professionnels**.
- **Domaines concernés** : Arts visuels et patrimoine : arts plastiques, architecture, sculpture, dessin, design, patrimoine.

Exemples d'autres actions

- *Les enfants du patrimoine* : visite annuelle avant les Journées européennes du patrimoine.
- *Une école, un chantier* : découverte de chantiers de restauration d'un monument ou d'un objet, et de fouilles archéologiques.
- Journées nationales de l'architecture : visites, parcours urbains, découverte des agences d'architecture.
- *Connaître le patrimoine de proximité* : visite d'au moins un lieu patrimonial local par an, favoriser le contact direct et le plaisir de la découverte.

Approche pédagogique

- De la visite ponctuelle à un projet construit intégrant un **programme culturel et pédagogique complet**.

Préconisations pour adapter la découverte aux enfants

Principes clés

- Contact direct avec le lieu et les objets
- Diversifier les approches : visite guidée, ateliers, jeux, rallyes
- Observation et approche multisensorielle
- Pratique artistique et manipulation pour mémorisation
- Lien avec le programme scolaire : histoire, arts

Pédagogie et contenus

- Compréhension du contexte, vocabulaire, anecdotes et histoires
- Comparer, mettre en réseau, montrer l'évolution du patrimoine
- Adapter contenus et langage à l'âge
- Prévoir **temps d'attention réduit**, objectifs simples (nombre de notions max)
- Encourager l'expression et l'interprétation des enfants
- Traces de la visite : document ou création individuelle/collective

Collaboration

- Impliquer le professeur, co-construire la visite si possible



Logistique pour les visites scolaires

Durée : demi-journée à journée, intégrant déplacements et contraintes horaires

Transport : bus → coût et optimisation à prévoir

Nombre d'enfants : garantir confort et sécurité

Organisation sur place :

- Déplacements internes
- Sécurisation du site
- Pique-nique et solutions de repli
- Accès aux toilettes



Public spécifique : personnes présentant un handicap

Déficiences : auditive, motrice, visuelle, intellectuelle.

Déficiences auditives la plus importante en nombre de personnes concernées, puis motrice, visuelle et intellectuelle.

Niveau de déficiences très varié.

Pas de groupe homogène et handicap pas toujours visible.

Intérêts d'adapter la visite

- Rendre le patrimoine accessible à tous
- Favoriser interactions entre personnes valides et handicapées
- Offrir une **mise en valeur originale et inclusive**
- Un handicap dépend du contexte : adaptation = inclusion

Préconisations

- Collaborer avec associations pour co-construire les visites et outils
- Proposer **perceptions multisensorielles** : toucher, odorat, goût
- Créer des animations adaptées mais **ouvertes à tous** → égalité devant le patrimoine



Déficiences auditives



Public concerné : Personnes sourdes de naissance, devenues sourdes ou malentendantes

- **Communication directe :** regarder et articuler
- **Supports visuels :** illustrations, contenus didactiques
- Visite guidée LSF : interprète, interactions temps réel
- Vidéo sous-titrée
- Centre ressource : **Centre Gabriel Deshayes** – Brec'h



Déficiences motrices

Public concerné : Difficultés de mobilité ou préhension, tout âge

- Déplacement debout avec aide ou en fauteuil → besoins différents
- **Chaîne d'accessibilité :** parking, rampes, seuils, pictogrammes
- **Accueil et confort :** accès rapide, zones de repos
- **Dispositifs fixes/provisoires :** rampes, mains courantes, sols praticables, entrée différenciée
- **Parcours et scénographie à adapter :** itinéraire limitant les obstacles, incluant un temps de déplacement plus long, permettant les pauses assises, œuvres et panneaux accessibles en fauteuil (taille d'un enfant d'une dizaine d'années).



Déficiences visuelles

Public concerné : Personnes aveugles de naissance, aveugles tardives ou malvoyantes

- **Orientation et mobilité** : bandes tactiles, lignes guides, signalisation, chiens guides
- **Visite guidée et audio** : guide sensibilisé, audio guide, audio description
- **Approche tactile et multisensorielle** : maquettes, objets, documents en relief
- **Informations et technologies** : contraste et lisibilité des supports, gros caractères, contraste, Braille.
- **Éclairage adapté** : contrastes et luminosité

- Centre ressource : **Centre Gabriel Deshayes** – Brec'h
- Exposition « prière de toucher » : [Musée des Beaux-arts de Rennes - Quai Zola](#)



Déficiência intellectuelle

- **Accueil rassurant** : mise en confiance immédiate, environnement chaleureux
- **Orientation claire** : plans, pictogrammes, photos, fil conducteur
- **Accessibilité physique et psychologique** : limiter obstacles (marches, couloirs étroits) et anxiété (obscurité, sons, changements fréquents de direction)

Contenus et parcours

- Durée adaptée à la concentration
- Contenus simples, ludiques et proches du quotidien
- Simplification du circuit et fil conducteur
- Visuels, illustrations, symboles et pictogrammes
- Discours lent et structuré

Médiation et accessibilité

- **Adaptations simples** pour les personnes handicapées **profitent à tous**.
- Tout le monde peut vivre un **handicap temporaire**.
- Connaître les besoins et capacités de chacun est **indispensable en médiation**.
- Ne pas se mettre « à la place », mais compenser le sens manquant par **les autres sens**.
- Penser **accessibilité universelle** : confort et qualité de vie pour tous, pas seulement pour des groupes spécifiques.

FALC : Facile à lire et à comprendre

- Méthode qui vise à **simplifier** et à **rendre accessibles des documents**, qu'ils soient sur support écrit, électronique ou audiovisuel.
- Objectif : traduire un langage classique en un langage simplifié.
- Permet de rendre l'information **plus simple** et **plus claire**.
- Utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, jeunes, âgées ou maîtrisant mal la langue française.
- Pour qu'un texte ou tout support de communication soit FALC, il doit avoir été lu et compris par des personnes en situation de handicap intellectuel.

Des règles européennes existent pour produire des contenus FALC.

https://www.inclusion-europe.eu/wp-content/uploads/2017/06/FR_Information_for_all.pdf

Aujourd'hui, c'est l'association [Inclusion Europe](#) qui rend possible la diffusion de l'outil.

Lorsqu'un texte est reconnu FALC, ce logo y est apposé →



4- Outils et dispositifs de médiation

Rappel de quelques constats

- Beaucoup de personnes **n'ont pas les clés suffisantes** pour comprendre les œuvres et les objets qui se trouvent dans les édifices religieux.
 - Les œuvres et objets religieux **ont besoin plus que les autres d'être expliqués** car ils sont porteurs de symboliques plus riches, plus diversifiées.
- Il est donc essentiel d'**accompagner le visiteur** dans sa visite pour qu'il puisse apprécier toute la valeur des lieux, que sa découverte soit libre ou guidée.
- D'où l'utilité de **supports et de dispositifs de médiation variés** pour répondre aux divers besoins et attentes des publics : visuel, écrit, oral, interactif.

Conseils

- **Varié les approches** et les **adapter selon les publics** pour toucher le plus grand nombre.
- Réfléchir en termes de **complémentarité** des outils et dispositifs.
- Rien ne remplace le **contact avec les lieux et les personnes**. Médiation humaine = qualité de la visite.

Médiation orale ou directe

- Premier levier d'accessibilité au patrimoine
- Basée sur la rencontre humaine et l'échange, transmission vivante
- Favorise la compréhension et l'appropriation des lieux

Accueil et ouverture

- Dispositif essentiel de médiation, rôle clé de l'accueil dans l'expérience du visiteur
- Exemple : SPREV en Bretagne, Détour d'Art en pays d'Auray
 - Accueil et visites guidées par des bénévoles, animations et événements.

Les visites guidées, commentées

■ Des formats variés

- Classique ou thématique
- Conférence ou visite insolite
- Parcours multi-sites
- Visite à dimension spirituelle : l'exemple de [CASA](#)

■ Focus possibles :

- Œuvre
- Mobilier
- Architecture
- Iconographie

■ Aller plus loin dans la médiation

- Présentation de chantiers de restauration
 - Rencontre avec des professionnels : CDAS, historien, architecte, restaurateur, artisan, spécialiste
 - Témoignages locaux : habitants, bénévoles, comités de chapelle
- Faire parler les lieux et ses acteurs



Les animations, événements

■ Ateliers et participation

- Ateliers pédagogiques et créatifs
 - Initiation à des savoir-faire, découverte de métiers, techniques
 - Pratiques artistiques in-situ : l'exemple de Croc'ta chapelle
- Apprendre en faisant, approche participative et immersive

■ Animations culturelles

- Balades commentées ou contées
- Concerts et soirées
- Exemples : Chapelles en concert, 7 chapelles en art, Les jeudis de l'orgue

■ Événements culturels

- Festivals et programmations annuelles
 - Exemples : Festival Itinéraires, L'Art dans les chapelles
- Attirer et diversifier les publics par des approches sensibles et conviviales



Combiner les dispositifs

- Associer plusieurs formats :
 - Visite + rencontre
 - Visite + atelier / animation

Objectif : enrichir l'expérience visiteur

Multiplier les occasions de visite

- Temps forts : Pardons
 - Événements nationaux : Nuit des églises, journées européennes du patrimoine, du patrimoine de pays, de l'architecture
 - Chantiers en cours
- **Profiter de chaque occasion** pour attirer les publics dans les édifices religieux toute au long de l'année

Médiation écrite ou indirecte

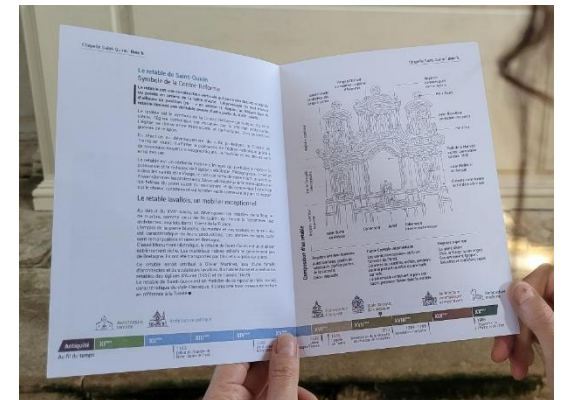
Transmettre sans présence humaine

- Supports autonomes, lecture libre, appropriation à son rythme

Documents de visite

- Fiches, notices, dépliant de visite
- Cartes, brochures
- Livrets et carnets de visite

→ Support individuel et transportable pour accompagner le visiteur



Supports sur site

→ Informer in situ

- Panneaux d'interprétation
- Affichage, roll-up
- Mobilier pédagogique

→ Donner des clés de lecture sur place



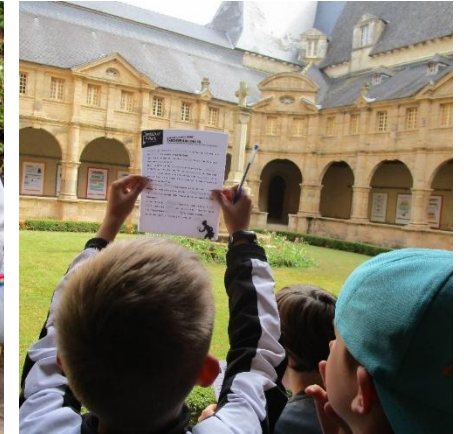
Supports ludiques

→ Apprendre en s'amusant

- Jeux de piste
- Chasses au trésor
- Jeux d'observation
- Rallyes photos

→ Importance d'un **fil conducteur** lié au lieu

L'exemple des jeux de piste « Les Clés du Temps »

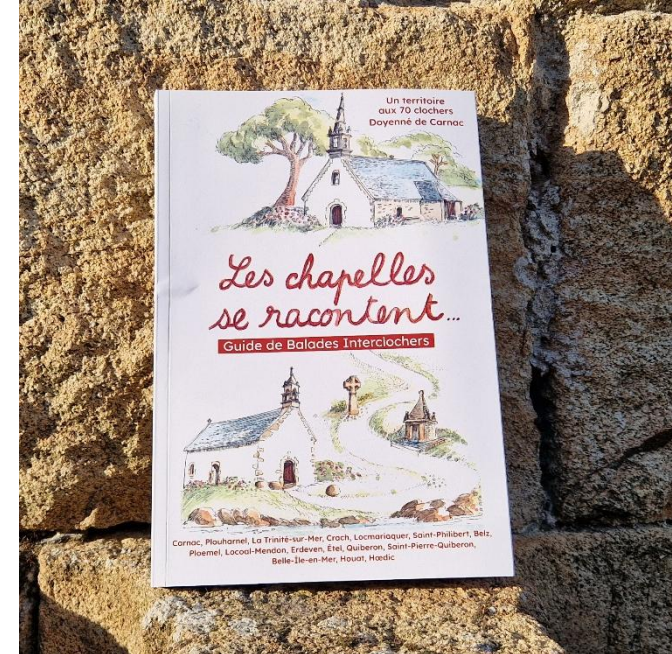


Publications & contenus

→ Approfondir la découverte

- Livres et ouvrages
- Restitution de chantiers
- Transmission de la mémoire du lieu et des acteurs

→ Garder une trace durable



L'exemple du livre « Les chapelle se racontent », du livre sur les 350 ans de la chapelle Saint-Quirin à Brec'h.

Expositions

→ Mettre en scène le patrimoine

- Histoire du lieu, sa restauration
- Objets et collections

(orfèvrerie, paramentique, bannières...)

- Expositions artistiques

→ Vigilance : respect du lieu, éviter l'instrumentalisation



ORFÈVRE TRÉSORS DÉVOILÉS

L'EXPOSITION MET AU JOUR DES TRÉSORS D'ORFÈVRE LONGTEMPS CONSERVÉS DANS LES ARMOIRES. CES OBJETS PRÉCIEUX ÉTAIENT DESTINÉS À L'EXERCICE DU A L'ORNEMENT DU CLERGÉ CHÊTOIS. CES NOMBREUSES PIÈCES, UNIQUES, SONT LA PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE FLUMINOR CA RÉALISÉES AVANT 1900, LOI DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

QU'EST-CE QUE L'ORFÈVRE ?

Orfèvre désigne les techniciens et le travail des métaux précieux et des matériaux employés dans la réalisation de certains objets comme l'or, les pierres précieuses ou l'ivoire.

Ce travail était destiné aux objets du quotidien pour les plus aisés et aux objets religieux.

Au 19^e et 20^e siècles, le Concile de Nice détermine que le pain et le vin (cupez et sang de Christ) doivent être en contact avec des matériaux nobles comme l'or et l'argent.

L'ORFÈVRE EN BRETAGNE

La Bretagne a conservé un ensemble considérable de pièces d'orfèvrerie qui permet de juger, pour chaque époque, de la diversité et de la richesse de la production. Les pièces étaient destinées dans les églises d'origine, les sièges d'évêchés et les grandes abbayes, ont contribué à la commande et à leur élaboration.

Le travail de l'orfèvre est contrôlé dans le Moyen Âge. Au 17^e siècle, le duc Jean IV choisit Nantes et Rennes pour installer les Mises de monnaie. Ces établissements deviennent les centres de contrôle de la production de métaux précieux en Bretagne. Après le traité de Union de la Bretagne et de France, en 1532, le pouvoir royal continue d'exercer un contrôle strict sur l'orfèvrerie. Depuis la Révolution, c'est l'État qui a pris en charge ce contrôle sur l'ensemble du territoire.

LA COLLECTION D'ORFÈVRE

Cette collection se compose de pièces classiques comme les calices. Elle s'étend du 16^e au 19^e siècle. La quantité de pièces s'explique par le grand nombre de chapelles sur la commune.

Tous les pièces présentées ici sont probables, imitées ou classées Monuments Historiques, au titre d'objet, il n'y a pas de collection équivalente dans le département. Cette collection rassemble la richesse de la paroisse à certains époques, notamment au 19^e siècle. Cette collection exceptionnelle est considérée comme la plus importante du Morbihan, beaucoup de paroisses ayant perdu, tous pièces d'orfèvrerie à la Révolution. En 1789, les pièces d'or, d'argent et d'étain (l'orfèvrerie religieuse) sont réquisitionnées et fondues. Certains orfèvres chargés d'estimer l'orfèvrerie sont alors privés de la fonte des métaux auxquelles ils recommandent un intérêt historique ou pour des raisons affectives (pièces appartenant par exemple aux évêques).

LE MÉTIER D'ORFÈVRE

Le métier d'orfèvre est très contrôlé avant sur le titre purité du métal précieux que sur les qualités artistiques. Au 19^e siècle, l'advent d'ailleurs s'acquiert d'une main sur les métaux précieux, appelée la charge. On venait apposer alors le poinçon de charge, puis le poinçon de décharge, signe qui le savait bien être vrai.

Le travail d'orfèvre s'effectuait dans les ateliers. Les orfèvres s'organisaient en guildes ou corporations d'orfèvres. Ils pratiquaient le métier à la communauté des règles paroissiales. Les orfèvres ne travaillaient pas en atelier mais seuls ou complémentaires : horloger, orfèvre, orfèvre de cour et orfèvre d'atelier. On se constituait des 18^e siècle, cependant, il reste peu d'archives ou d'informations concernant leurs métiers et le fonctionnement des guildes.

La place des femmes n'est pas négligeable. Elles travaillaient sous le titre d'épouse ou de veuve, intervenant comme spécialistes et créatrices. Elles dirigeaient aussi des ateliers dont elles avaient la conduite.

Pour assurer de la propreté de leur métier, les orfèvres font des alliances matrimoniales avec des milieux voisins du haut et de ceux du commerce.

Des dynasties d'orfèvres se sont alors formées et se sont implantées à l'intérieur des villes, en se partageant les villes paroissiales.

LES POINÇONS

Les poinçons sont inscrits sur des parties précises de l'objet aimé que sur les parties mobiles des pièces. Ils sont la preuve du contrôle de la production et de la pureté du métal. Ils permettent de connaître le lieu et l'année de production, et la personne qui a produit la pièce.

Ils symbolisent la signature de l'artisan. Les pièces de cette collection sont, pour la plupart, poinçonnées. Les poinçons sont presque invisibles à l'œil nu, ne mesurant que quelques millimètres.

Au fil de l'histoire, différents poinçons ont été instaurés ou abolis, selon les époques

16^e au 18^e siècle : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1791 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1806 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1810 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1815 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1820 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1825 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1830 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1835 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1840 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1845 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1850 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1855 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1860 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1865 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1870 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1875 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1880 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1885 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1890 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1895 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)
1900 : création du poinçon de la Mairie de Fluminiac (sur le verso de la pièce)



Principes et préconisations

■ Trouver le bon équilibre

Donner envie de lire

- Ne pas surcharger
- Aller à l'essentiel
- Varier les formats
- Trop d'information nuit à la compréhension

■ Rendre lisible et accessible

Faciliter la compréhension

- Textes courts et clairs
- Définitions simples
- Neutre et pédagogique
- Être rigoureux et accessible

■ Mettre en valeur le patrimoine

Guider le regard

- Souligner les éléments majeurs
- Donner une vision d'ensemble
- Contextualiser (histoire, territoire)

■ Donner du sens

Enrichir le discours

- Évolution des lieux
- Symbolique religieuse
- Histoires et scènes représentées
- Aider à interpréter

Créer des liens

Ouvrir la lecture

- Comparaisons avec d'autres sites
- Références locales
- Inscrire dans un réseau patrimonial

Illustrer pour mieux comprendre

Equilibre texte et visuel

- Plans
- Frises chronologiques
- Photos anciennes et actuelles
- Dessins légendés

Rendre vivant

Toucher le visiteur

- Histoire locale et sociale
- Témoignages et anecdotes
- Évocation des restaurations
- Transmettre une mémoire

Ton et posture

Créer une relation

- Une touche d'humour (visite guidée)
- Un ton engageant
- Donner envie de découvrir

Dispositifs sonores

- **Visites audio et balades sonores**

Avec équipement (audio-guide) ou enregistrement accessible via son smartphone sur un site ou une application

Exemples :

→ [Les Pierres parlent](#) (Art culture et foi à Paris) > Exemple de complémentarité des outils

→ [Wivisites](#) (plateformes existantes)

→ [Oreilles en balade](#) (Aveyron)

→ Complémentarité avec d'autres outils de médiation

- **Atouts**

→ Répond au besoin d'être à la fois libre et accompagné

→ Expérience immersive et vivante

→ Découverte sensible et originale des lieux

→ Invitation à l'écoute et à la perception de l'environnement

Dispositifs numériques et multimédia

- Applications et sites internet

Exemples : [Belles Églises](#)

- Visite virtuelle, visite en 360°

Exemples :

- [Patrimoine 360° du Vaucluse](#) > visite des chapelles et églises du Vaucluse.
- [Chapelle Saint-Cado](#) à Belz
- [Chapelle Saint-Yves](#) à Vannes

Atout : Visite à distance ou sur place quand l'édifice est fermé

- Visite guidée à distance, pré-enregistrée ou en directe
Offre déployée par le Centre des monuments nationaux
Accessible en visioconférence

Dispositifs numériques et multimédia

Intérêts

- Faciliter l'accès aux œuvres et aux détails invisibles
- Enrichir la visite (contenus, archives, reconstitutions)
- Découvrir à distance lieux et collections
- Favoriser l'interactivité et la personnalisation
- Renouveler l'expérience et l'image des sites

Points de vigilance

- Un outil au service du contenu (pas une finalité)
- Ne remplace pas l'expérience matérielle de l'œuvre
- Complémentaire aux autres médiations
- Accessibilité inégale selon les publics
- Risque de surstimulation / besoin de déconnexion
- Importance du lien humain dans l'expérience de visite

Mise en réseau

Mettre en réseau plusieurs sites pour :

- Fédérer les acteurs religieux, institutionnels, associatifs.
- Mutualiser les projets et les moyens.
- Créer des offres structurantes.

Exemples :

- [Églises ouvertes](#) : Réseau européen d'édifices religieux (France, Belgique et Luxembourg)

Des centaines d'édifices ouverts à la visite, des circuits de découverte, différents supports de visites et des événements.

- Détour d'Art en pays d'Auray.

Une vingtaine d'églises et de chapelles ouvertes à la visite chaque année.

Différentes offres : visite libre, visite guidée, jeux de piste, animations.

4- Méthodologie de projet

Se poser les bonnes questions avant de se lancer

1. Définir le projet

Quel projet ? (visite, événement, médiation, ouverture au public), Pourquoi ? (motivations, objectifs, constats)

2. Identifier les publics

Pour qui ? (cibles, attentes spécifiques)

3. Organiser dans le temps

Quand et pour quelle durée ? (ponctuel ou régulier, calendrier opportun)

Structurer et sécuriser son projet

4. Mobiliser les moyens

Ressources disponibles et nécessaires (humaines, matérielles, financières)

Importance des partenariats (acteurs locaux, associations, scolaires...)

5. Analyser le contexte

Environnement et contraintes (accessibilité, attractivité, offre existante)

Répondre à un besoin local ou institutionnel

6. Respecter le cadre réglementaire

Statut du site (protection, réglementation), anticiper les autorisations (ex : DRAC, ABF)

Garantir sécurité et accessibilité du public

Projet à présenter

Choisir :

- Un lieu, un élément d'un lieu
- Un ou des publics

Imaginer une proposition de médiation adaptée afin de mettre en relation le lieu et le public ciblé :
outil, dispositif, animation, action...



Virginie Morgant Le Diffon

Mille et un lieux

contact@mille-et-un-lieux.com

06 76 80 15 92

AVERTISSEMENT :

Ce support de formation a été créé spécifiquement par l'intervenante pour un usage exclusif des participants à cette formation organisée via l'Institut Athénée du diocèse de Vannes.

Ce document est destiné uniquement à un usage personnel et privé par les participants à la formation. Toute distribution, communication ou mise à disposition à des tiers sans l'autorisation expresse écrite du formateur est strictement interdite.

Les participants s'engagent à respecter cette restriction et à ne pas céder, partager ou diffuser ces documents à des tiers sans l'autorisation préalable du formateur.